Académie de POITIERS
COLLEGE FONTBRUANT
15 rue du Collège
17250 SAINT-PORCHAIRE
ce.0170055t@ac-poitiers.fr
Tél. : 05.46.95.60.47
Fax : 05.46.95.60.17

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration
Date : Jeudi 24 Janvier 2019

Année scolaire : 2018-2019
Numéro de séance : ❹
Date de transmission de la convocation aux membres : 14/01/2019
1ère convocation (oui/~~non~~) : 14/01/19
2ème convocation (~~oui~~/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M. CATROU Rémy
Secrétaire de séance : Me CUSSAC Géraldine
Quorum : 14
Nombre de présents : 21

Ordre du jour

I – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT

1.1 – Rentrée Scolaire 2019 : Structure, vote de la répartition de la Dotation Globale Horaire

II – QUESTIONS DIVERSES

A déposer au Secrétariat 48 heures avant la date du conseil.

Annexes [nombre – titre] **Annexe 1 : D.G.H.**

PRESENCE au CONSEIL

Séance du Jeudi 24 Janvier 2019

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]	Nom – Prénom	P[¤]	A(*)	E[¤]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	CATROU Rémy	X						
	Cheffe d'Etablissement adjointe	LOBEL Ingrid	X						
	Gestionnaire	DECROUY Brigitte	X						
	C.P.E.	DELFINI Marie-Claude	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DOUBLET Michel SEGUIN Brigitte	X		X				
	Groupement de communes								
	Commune siège	GUILBAUD Christiane			X				
	Commune siège	GRENON Jean-Claude	X						
PERSONNALITE QUALIFIEE									
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BOUCLIER Catherine	X						
		DEBORDE Gaëlle	X						
		APPARAILLY Christine	X						
		LEGRAND Nathalie	X						
		BONNEUIL Laurent			X				
		RICHARD Philippe	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BODIN Aurélie	X						
		TOURET Angélique	X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	LOUASSIER Nadège	X						
		MESLIN Emmanuel	X						
		DERQUENNE Aurélie			X	LESUEUR Agathe	X		
		FOUILLET Laurence			X	PAUTRAT Stéphanie	X		
		CUSSAC Géraldine	X						
		RIEU Sandie			X	RAIMBERT Cathy	X		
	Elèves	MOUROT Raphaël	X						
		TRIDON Charlotte			X	DELBRAYELLE Léane	X		

[¤] **P** : 21 **Présents** - **A** : Absent - **E** 7 **Excusés** (dont 4 remplacés)

Compte-rendu des débats

Le quorum étant atteint la séance du Conseil d'administration peut commencer à l'heure prévue, 18 heures.

C'est au tour des parents d'élèves de faire le compte rendu, Mme CUSSAC se propose pour être secrétaire de séance.
M CATROU indique une correction au procès-verbal du dernier CA : M MESLIN était présent et son nom avait été oublié.
Le Procès Verbal du 06/12/2018 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de Séance : Me CUSSAC Géraldine

I – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT

1.1 – Rentrée Scolaire 2019 : Structure, vote de la répartition de la Dotation Globale Horaire

Le point principalement prévu à l'ordre du jour est la Dotation Globale Horaire (DGH). M CATROU rappelle au conseil que la DGH est calculée en fonction des effectifs et de la structure d'un établissement, ainsi qu'en fonction des obligations en heures disciplinaires.
Le rectorat octroie cette année 585h à l'établissement pour fonctionner, ce n'est pas ce chiffre mais sa répartition que nous devons approuver ou non. Pour information, cette répartition a été validée par le conseil pédagogique et la commission permanente. Cf annexe 1.
Pour information, il y a actuellement 160 élèves de CM2 sur le secteur qui rempliront 5 classes de 6ème ; certains de ces élèves vont vers des ULIS, des SEGPA, des Sections Sportives ou vers le privé. La structure retenue pour la rentrée 2019/2020, comportera donc 19 divisions : 5 classes de 6ème, 5 classes de 5ème, 5 classes de 4ème et 4 classes de 3ème. Le cas échéant si plus d'élèves arrivaient en 6ème il faudrait recommencer la répartition mais force est de constater que le rectorat se trompe rarement.
En examinant le document : il faut 564 h d'enseignement auxquelles sont ajoutées les 14 h particulières nécessaires aux professeurs de sport pour l'UNSS, au professeur de musique pour la chorale, 1 h dite de "vaisselle" d'un professeur de SVT soit 578 h sur dotation laissant un reliquat de 7h.
Ont été choisis cette année des dédoublements en français, maths, technologie, SVT pour le niveau 6ème (en privilégiant ainsi certains enseignements on facilite la réussite des élèves) ; de même un dédoublement en espagnol pour le niveau troisième à l'exception de la classe des germanistes puisque l'effectif est déjà réduit.
Les BMP (bloc de moyens provisoires) correspondent au nombre d'heures manquantes nécessaires pour assurer tous les enseignements. Ce complément d'heures est confié à un professeur qui bien souvent se partage entre plusieurs établissements. A la rentrée seront donc nécessaires : un professeur de physique chimie correspondant à un BMP de 6h, un professeur d'espagnol correspondant à un BMP de 16h30, (si la classe bi langue que nous avons demandée est acceptée nous aurons besoin d'1h30 d'enseignement supplémentaire) un professeur de physique chimie correspondant à un BMP de 6h.
4 stagiaires (lettres classiques, lettres modernes, anglais et EPS) sont prévus par le Rectorat. Les volumes horaires disponibles (cf BMP) ne permettront pas l'installation de tous.
Grâce à cette répartition 24 postes de titulaires en services entiers sont préservés ; or un professeur à temps plein dans un établissement a plus de facilité à mettre en œuvre des projets.

La répartition de la DGH est acceptée à l'unanimité.
RESULTAT DU VOTE : 21 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Compte-rendu des débats

II – QUESTIONS DIVERSES

Mission ministérielle

L'établissement a été choisi dans le cadre d'une mission ministérielle avec 2 autres pour faire l'objet d'une étude sur l'autonomie de l'établissement le vendredi 15 février au matin. De 8h à 10h l'équipe de direction sera questionnée puis, de 10h à 12h, des représentants du CA et du Conseil Pédagogique. M CATROU invite les volontaires intéressés à se faire connaitre. C'est une bonne chose car il y a plein de projets dans l'établissement et c'est l'occasion de les faire connaitre. Il se peut de ce fait qu'il y ait des trous dans l'emploi du temps suite à la sollicitation des professeurs.

Le Conseil de Vie Collégienne ou CVC

Cette instance a été rendue obligatoire par une directive de 2016. Il existait depuis cette date ; il a abordé plusieurs sujets, en particulier la réécriture du règlement intérieur. Lors du CVC sont traitées des questions concernant les élèves leur permettant d'améliorer leur vie dans l'établissement. Il ne fait que proposer et non décider, un représentant porte ses propositions devant le CA qui les valide ou non.
Mme DELFINI CPE, propose la charte du CVC et la soumet au vote du CA. Elle précise que pour cette année, il n'y aura pas de nouvelles élections car nous sommes en cours d'année et qu'il y a eu de nombreuses élections (délégués, CA, CDDJ...), des élèves se sont proposés parmi les délégués, soit deux représentants par niveau. L'an prochain les élections des représentants au CVC se feront en même temps que celles des délégués au CA. Les objectifs de l'année sont : un travail sur la récupération des devoirs et des cours lorsqu'un élève est malade, l'aménagement des espaces verts de la cour et un travail avec la chef de cuisine sur la restauration scolaire.
Le conseil d'administration propose de voter la charte en l'état, pour que le CVC puise se réunir quitte à la modifier le cas échéant en fin d'année en vue de l'année prochaine.

Vote de la charte à l'unanimité.
RESULTAT DU VOTE : 21 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Questions des parents d'élèves

Etat de présence du corps enseignant dans l'établissement

Il y a eu plusieurs départs dans l'établissement :
Mme JOANNY partie en retraite en décembre devait être initialement remplacée par M GRIMAULT, qui reste finalement dans l'établissement où il effectue un remplacement actuellement. Elle est donc remplacée par M. Julien AMIOT.

M. PATURAUD en remplacement de M. BESTEL, en arrêt de travail, continue son remplacement maintenant que celui-ci est en retraite. Il est à noter qu'il n'y a pas eu un jour sans professeur d'EPS.

M. et Mme LANGLAIS cesseront leurs cours le 25 janvier suite à leur mutation en Nouvelle Calédonie où la rentrée à lieu le 15 février. M LANGLAIS professeur spécialisé de la classe ULIS sera remplacé par Mme HNID, Professeure d'école, à partir du 28 janvier, avec une contrainte d'emploi du temps non prévue au départ et nécessitant une adaptation des plannings en cours de résolution.

Compte-rendu des débats

Mme LANGLAIS, quant à elle, ne sera pas remplacée rapidement faute de ressources sur l'académie. Un postulant de la région parisienne serait intéressé, il n'y aura surement pas de cours d'Arts Plastiques jusqu'aux vacances, dans le meilleur des cas. Les parents font remarquer qu'il est déplorable que suite à une mutation prévue de longue date aucun remplacement n'ait été prévu.
Mme Montabrut, AVS quitte l'établissement et sera remplacée à compter du 1er février le temps du recrutement. Cette semaine de carence sera gérée par la vie scolaire pour qu'il n'y ait pas de préjudice envers les élèves suivis.

Tout le Conseil d'Administration remercie les professeurs pour leurs efforts à remplacer leurs collègues pour éviter que les élèves restent sans cours.

Orientation

Lundi 11 février M ALLIOUX proviseur du lycée de secteur animera pour les parents des élèves de 3ème, une réunion sur la présentation du Lycée et sa réforme. Il se propose également de présenter la réforme au conseil pédagogique.
Vendredi 8 février, Mme SEVESTRE psychologue de l'éducation nationale animera une réunion sur l'orientation en fin d'année de 3ème. 3 créneaux sont proposés aux familles : 10h, 14h et 17h. L'information est passée sur PRONOTE et dans les cahiers de liaison via le PP avec retour d'un coupon réponse de présence pour les deux réunions afin de gérer les présents.

Ces réunions sont attendues car les familles ont besoin de réponses et d'être rassurées.

Réunion parents professeurs

C'est toujours frustrant et insatisfaisant. Au second trimestre le PP seulement sera rencontré et remettra le bulletin aux familles.

Pour l'an prochain Mme LOBEL se chargera de l'organisation de la réunion parents-professeurs peut être via l'outil PRONOTE. Mme LOUASSIER demande si les fédérations pourraient être associées à cette organisation. Mme LESUEUR ajoute que les représentants de parents ont un rôle à jouer ce jour là. Mme LOBEL et M CATROU sont d'accord.

Espace parents

Les fédérations remercient l'établissement pour avoir programmé la réunion d'information des 3èmes le 8 février lors de l'espace parents. Ce jour là au programme : info diverses lors d'un partage convivial de crêpes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 08.

Le Chef d'Etablissement,
Rémy CATROU

La Secrétaire de Séance,
Géraldine CUSSAC

Annexe 1

ANNEXE 3

* DGH 2019 *

22-janv-19

COLLEGE :

FONTBRUANT
ST PORCHAIRE
0170055T

		LETTRES CLASSIQU	LETTRES MODERNES	ALLEMAND	ANGLAIS	ESPAGNOL	ITALIEN	HISTOIRE	MATHEM.	TECHNO	PHYSIQUE	S.V.T.	MUSIQUE	ARTS PL.	E.P.S.						LETTRES HISTOIRE	LETTRES ALLEMAND	LETTRES ANGLAIS	MATHS SCIENCES	MATHS EPS	TECHNO	SVT PHYSIQUE		U.P.I.		INTERVENANTS EXTERIEURS		RELIQUAT	TOTAUX	DOTATIONS
Ventilation DGH Globale 2019	*A*	9,50	85,50	7,50	66,00	36,50		59,00	78,00	38,00	27,00	38,00	20,00	19,00	72,00														22,00				7,00	585,00	585,00
Heures Postes demandées	*B*	9,00	81,00	7,50	61,00	34,50		54,00	72,00	36,00	24,00	36,00	18,00	18,00	69,00														21,00					541,00	542,00
HSA demandées	*C*	0,50	4,50		5,00	2,00		5,00	6,00	2,00	3,00	2,00	2,00	1,00	3,00														1,00					37,00	43,00
Total B + C (doit être égal à A)	*D*	9,50	85,50	7,50	66,00	36,50		59,00	78,00	38,00	27,00	38,00	20,00	19,00	72,00														22,00					578,00	

AIDE

apport des postes définitifs pourvus	*E*	Se reporter à l'annexe 3

Ajustements souhaités

LETTRES MODERNES: stagiaire 9h

ANGLAIS: BMP 7h

ESPAGNOL: BMP 16,5

SCIENCES PHYSIQUES: BMP 6h

EPS: BMP 9h

LETTRES CLASSIQUES: stagiaire 9h

CA du 24 janvier 2019.

COLLÈGE FONTBRUANT
15, rue du Collège
17250 St PORCHAIRE
Tél. 05 46 95 60 47 - Fax 05 46 95 60 17
E-mail : ce 0170055t@ac-poitiers.fr